Envoyé en préfecture le 16/06/2025
Reçu en préfecture le 16/06/2025
Publié le
ID : 087-218719201-20250616-2025DEL021-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : **HAUTE VIENNE**
Arrondissement : **LIMOGES**
Canton : **CONDAT/VIENNE**
Commune : **SOLIGNAC**

Nombres de membres	
En Exercice	19
Présents	12
Votants	15

Date de convocation
05/06/2025
Date d'affichage
06/06/2025

Objet : définition des ZAENR

Délibération n° 2025DEL021
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SOLIGNAC
Séance publique du 10 juin 2025

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

Présents :
Mmes, BOURGER, CARLIER, COMES, GUITARD, MM BRUNET, CHAZELAS, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD,

Absents et excusés :
DUPIN donne procuration à Fabrice RECORD
FOURGEAUD donne procuration à Stéphane COLDEBOEUF
Nicole BAYLE donne procuration à Caroline BOURGER

Laure GRAPTON, Claire MOURNETAS, Nathalie COIGNAC, Alain LAFEUILLE absents

Maryvonne COMES a été élue secrétaire de séance.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 17 mars 2025 par laquelle il avait fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEnR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Conformément à cette délibération :
un dossier d'information sur les ZAEnR envisagées par la Commune a été consultable du 18 mars au 18 avril 2025 et complété au fur et à mesure des études et échanges avec le public, un registre de concertation disponible en mairie a permis au public de formuler ses observations.

Le Maire présente le bilan de cette concertation :
Aucune personne n'est venue consigner des observations sur le registre.

A l'issue de la concertation, les ZAEnR identifiées dans la cartographie annexée à la délibération sont validées et joint en annexe.

Après échanges, le Conseil Municipal à 14 voix pour, 0 contre, 1 abstention :

- approuve le bilan de la concertation annexé à la présente et les suites données à cette concertation,

Envoyé en préfecture le 16/06/2025
Reçu en préfecture le 16/06/2025
Publié le
ID : 087-218719201-20250616-2025DEL021-DE

- arrête les propositions zones d'accélérations telles que présentées ci-dessus et annexées à la présente,
- précise que la présente délibération sera transmise, à la Communauté de Communes de Limoges-Métropole, en plus de sa transmission au référent préfectoral dans le Département.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, le 11/06/2025

MAIRIE de SOLIGNAC (Haute-Vienne)

Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Maire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 13/06/25
Et la publication le 13/06/25

MAIRIE de SOLIGNAC (Haute-Vienne)